

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1221

présenté par

M. Touraine, M. Cabaré, M. Claireaux, Mme Jacqueline Maquet, M. Paluszkiewicz, M. Pont et
Mme Vanceunebrock

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 33, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.